

## RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ :

EDIEC - Équipe de Droit International, Européen  
et Comparé

## SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Université Jean Moulin Lyon 3

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2025-2026**  
VAGUE A

Rapport publié le 17/03/2026



Au nom du comité d'experts :

Sara Patris, présidente du comité

Pour le Hcéres :

Coralie Chevallier, présidente du Hcéres

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 8° du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par la présidente du Hcéres.

Pour faciliter la lecture du document, les noms employés dans ce rapport pour désigner des fonctions, des métiers ou des responsabilités (expert, chercheur, enseignant-chercheur, professeur, maître de conférences, ingénieur, technicien, directeur, doctorant, etc.) le sont au sens générique et ont une valeur neutre.

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

**Cette version du rapport est publique dans les conditions de l'article R. 114-23 du code de la recherche. Les parties considérées comme confidentielles ainsi que les réponses aux points d'attention des tutelles ne figurent pas dans cette version du rapport.**

## MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

**Présidente :** Mme Sara Patris, PR, Université Paris-Est Créteil

**Experts :** M. Didier Blanc, PR, Université Toulouse Capitole (représentant du CNU)  
Mme Aurore Gaillet, PR, Université Toulouse Capitole  
Mme Anne Millet-Devalle, PR, Université Côte d'Azur, Nice

## CONSEILLÈRE SCIENTIFIQUE DU HCÉRES

Mme Corinne Leveleux-Teixeira

## REPRÉSENTANT DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ DE RECHERCHE

M. David Deroussin, Vice-Président Recherche, Université Jean Moulin Lyon 3

## CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : Équipe de Droit International, Européen et Comparé
- Acronyme : EDIEC
- Label et numéro : UR 4185
- Composition de l'équipe de direction : M. Cyril Nourissat, Directeur

## PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

SHS Sciences humaines et sociales  
SHS2 Institutions, gouvernance et systèmes juridiques

## THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

L'EDIEC, équipe de recherche en droit international, européen et droit comparé, a développé quatre thématiques de recherche transversales. La première porte sur « l'européanisation, modèles et systèmes de droit » et vise à réfléchir à la méthodologie de l'européanisation du droit, de son internationalisation et de sa globalisation. La deuxième thématique s'intitule "mobilité, droits et libertés", et recouvre des recherches sur la mobilité et les droits fondamentaux. La troisième thématique s'inscrit dans un axe portant sur "globalisation, sécurité et comparaison" et a vocation à se décliner en droit des transports, des changements climatiques et de l'environnement. Enfin, une dernière thématique a émergé durant le dernier contrat. Elle est relative au "Numérique, données et intelligence artificielle".

Parallèlement, chacun des quatre centres rattachés à l'EDIEC poursuit ses recherches dans des thématiques plus en lien avec le domaine de spécialité des enseignants-chercheurs qui y sont rattachés : droit international privé (CREDIP), droit européen (CEE), droit comparé et droits étrangers (IDCEL) et droit international public (CDI).

## HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

L'EDIEC a été créée lors du contrat quadriennal 2003-2006 en tant que jeune équipe et se composait initialement du Centre de droit international public (CDI) et de l'Institut de Droit Comparé Édouard Lambert (IDCEL). Lors du contrat de 2007, elle est devenue équipe d'accueil (EA n°4185). En 2011 à la suite des recommandations de l'AERES, le Centre d'Études Européennes (CEE) a rejoint l'EDIEC. Ultérieurement, un nouveau centre a été créé au sein de l'Équipe : le Centre de recherche en droit international privé (CREDIP).

L'EDIEC est hébergée au sein de la Faculté de droit, 15 quai Claude Bernard, 69007, Lyon. Elle occupe des locaux situés au dernier étage de l'aile Montesquieu et dispose d'un plateau d'environ 300 mètres carrés constitués d'un bureau de service d'appui, d'une salle de réunion, de sept bureaux et d'une bibliothèque.

Depuis avril 2023, l'équipe est pilotée par le professeur C. Nourissat. Chaque centre de recherche a sa propre direction : le CDI est codirigé par les professeurs K. Neri et P.-Fr. Laval ; le CEE par la professeure G. Marti et M. Loïc Robert (directeur adjoint) ; le CREDIP par le professeur J. Heymann et l'IDCEL par la professeure Fr. Ferrand et Madame L. Francoz-Terminal (directrice adjointe).

## ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

À l'échelle de l'établissement, l'EDIEC a pu bénéficier de la politique incitative d'appui et d'aide à la recherche (projet Bourgeon) de la direction de la recherche et des études doctorales (DRED). Quatre projets Bourgeons ont été menés à terme au sein de l'équipe. Ces projets sont perçus comme des "tremplins" à l'intention des jeunes chercheurs, mais aussi des non publiants en vue de mettre en place des réseaux et de réfléchir à des appels à projets (notamment pour le projet REPAIR). De même, le CDI a remporté le second appel à projets ETRE 2024 (école de la transition écologique) lancé en 2023 par l'université.

Au niveau du site, l'EDIEC est d'abord associée à la MSH Lyon Saint-Étienne créée en 1987 et siège à son conseil. Une telle association a permis aux membres de l'EDIEC d'avoir accès à certains services proposés par la MSH (comme le rewriting, des compétences dans le domaine du numérique ou dans celui du montage de projets, etc.).

L'unité de recherche est également membre du réseau de valorisation animé par la SATT Pulsalys de l'Université de Lyon (incubateur et accélérateur d'innovation deeptech de Lyon et Saint-Étienne).

Au niveau national, l'EDIEC ou certains de ses membres participe à deux groupements d'intérêts scientifiques (GIS) en lien avec le CNRS : le GIS genre et le GIS Euro-Lab.

En lien toujours avec le CNRS, l'EDIEC a été membre fondateur du groupement de recherche RUEDELSJ (Réseau universitaire européenne Droit de l'Espace de liberté, Sécurité et justice) qui a cessé de fonctionner en 2022.

Durant la période évaluée, le CEE, le CDI et le CREDIP ont développé des projets de recherche à l'échelle nationale et internationale. Un des membres du CEE a ainsi conduit depuis octobre 2023 dans le cadre d'un IUF Senior un projet dénommé MOEBIUS (*Sovereignty ordering migrations inside European borders. Uses v. ethics*).

Durant la période évaluée, le CEE a également porté deux chaires Jean Monnet : la première dénommée DMOCRIS (Démocratie et intégration dans une Europe en crise) s'est achevée en 2020. La seconde débutée en 2022 est La Chaire PROValUE (Promotion et préservation des valeurs de l'UE).

Dans le cadre d'un financement ANR, le CDI a mené un projet de recherche sur les défis économiques, sécuritaires, environnementaux et humains de la mer. Le CDI a également participé au cours de la période évaluée (2019-2022) à une action Jean Monnet dans le cadre d'un programme MAPS (Migration and Asylum Policies System) avec d'autres universités européennes.

Enfin, le CREDIP s'est investi, à la suite d'un appel d'offre de la DG Justice de l'Union européenne, dans la création d'une plateforme européenne pour l'Accès aux Droits Personnels et Familiaux (EPAPFR).

## EFFECTIFS DE L'UNITÉ : EN PERSONNES PHYSIQUES AU 31/12/2024

Catégories de personnel	Effectifs
Professeurs et assimilés	13
Maitres de conférences et assimilés	14
Directeurs de recherche et assimilés	0
Chargés de recherche et assimilés	0
Personnels d'appui à la recherche	1 (à 0, 6 ETP)
<b>Sous-total personnels permanents en activité</b>	<b>28</b>
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	6
Personnels non permanents d'appui à la recherche	1
Post-doctorants	0
Doctorants	53
<b>Sous-total personnels non permanents en activité</b>	<b>60</b>
<b>Total personnels</b>	<b>88</b>

## RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : EN PERSONNES PHYSIQUES AU 31/12/2024. LES EMPLOYEURS NON TUTELLES SONT REGROUPÉS SOUS L'INTITULÉ « AUTRES ».

Nom de l'employeur	EC	C	PAR
U Jean Moulin Lyon 3	26	0	1
Autres	1	0	0
<b>Total personnels</b>	<b>27</b>	<b>0</b>	<b>1</b>

## AVIS GLOBAL

Créée il y a plus de vingt ans, l'EDIEC est une unité de recherche de référence en droit international, européen et comparé. Elle réunit en son sein des enseignants-chercheurs de droit privé et de droit public et entend ainsi dépasser ce clivage dans ses domaines de recherche. Associant la recherche dans les droits international, privé et public, européen et comparé, l'unité s'est donnée des objectifs larges, mais cohérents et complémentaires en phase avec la réalité de son activité et qui permettent de mener des recherches ambitieuses et fécondes. Son organisation repose sur un équilibre entre le maintien de quatre centres distincts et le développement d'activités communes et transversales. Ce choix délibéré s'avère cohérent. Les ressources mobilisées à cet effet, financières comme humaines, répondent également aux objectifs fixés. Son activité contractuelle permet de compléter de manière considérable la dotation récurrente qu'elle reçoit de l'université.

La période d'observation a été marquée par plusieurs réalisations marquantes. Le CDI-EDIEC a ainsi porté jusqu'en 2023 un projet ANR MERCRO consacré aux défis de la mer et financé à hauteur de 230 k€. Ce projet s'est traduit par la mise en place de plusieurs manifestations scientifiques (par exemple le colloque de 2022 sur « La réalité de la police en mer »). À cela s'ajoute une part active prise dans des projets lauréats de l'AMI SHS de France 2030, lancé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Plusieurs enseignants-chercheurs de l'EDIEC sont ainsi impliqués comme porteurs dans des volets de "DemoCIS : l'évolution des démocraties", piloté par l'Université de Lille et de "FORESEE : les conséquences du changement climatique", porté par l'Université Grenoble Alpes. En outre, le CDI a remporté le second appel à projets ETRE 2024 (École de la transition écologique) lancé en 2023 par l'Université Jean Moulin Lyon 3 et intitulé "Mer et changement climatique". Le projet est doté d'un contrat doctoral. Enfin, il est à noter que deux chaires Jean Monnet ont été obtenues durant la période.

La recherche individuelle au sein de l'unité est très soutenue (environ 700 articles dans des revues nationales : Procédures, JCP, Droit de la famille, Defrénois, Lamy, Rev. droit UE, Rev. critique DIP, Dalloz, mais aussi internationales et en langue étrangère). S'ajoutent à cela près de 600 communications dans des colloques en France, mais aussi à l'étranger (Angleterre, Allemagne, Norvège, États-Unis, Canada). En outre, plus de 60 ouvrages ont été écrits ou co-écrits par des enseignants-chercheurs de l'EDIEC et publiés dans des supports éditoriaux de premier rang (Pedone, Dalloz, Bruylant, LexisNexis).

Les activités collectives sont également particulièrement dynamiques. Elles sont nombreuses (230 manifestations scientifiques organisées ou coorganisées par l'EDIEC au cours de la période d'observation) et prennent des formes variées (par ex., colloques, workshop, conférences ou encore cycle de webinaires). Parmi cette importante production, on peut citer *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne* (PUF, 2021). Le rayonnement international de l'EDIEC doit également être salué. Il prend la forme de colloques internationaux (colloque organisé pour les 100 ans de l'Institut de Droit Comparé Édouard Lambert). Doivent être salués également les efforts réalisés par les membres de l'EDIEC dans le domaine de la publication en langue étrangère (*Le droit civil et la justice civile à l'ère de la numérisation en France et en Allemagne*, FAU University Press, 2020).

L'organisation interne de l'unité a peu évolué durant la période d'observation, mais devrait se traduire dans les années à venir par une meilleure représentation des doctorants au sein des organes de l'EDIEC et l'instauration d'une direction-adjointe. L'équilibre des effectifs entre les centres de recherche demeure relatif et un centre, certes historique (IDCEL), est aujourd'hui sous-représenté.

Dans cette perspective l'unité peut compter sur le dynamisme de la communauté de ces enseignants-chercheurs qui bénéficient d'une reconnaissance tant nationale qu'internationale à raison de leur participation à des missions d'expertise (juge assesseur à la Cour nationale du droit d'asile ou encore expertise auprès du ministre en charge des affaires européennes françaises et allemandes) ou de leur présence au sein des instances de pilotage des réseaux (Comité consultatif du secteur financier) ou de responsabilités éditoriales (*Revue Droit et Procédures*; *Revue des droits de l'Homme*, *Revue internationale de droit processuel*).

L'unité peut compter sur des partenariats à l'échelle locale qui gagneraient sans doute à être mieux formalisés. Les partenariats à l'international mériteraient quant à eux d'être développés. De manière générale, l'EDIEC, eu égard à son dynamisme, pourrait gagner en visibilité ; la refonte du site internet et la mise en place de la revue en ligne devraient y contribuer.

L'unité entend poursuivre sa politique scientifique en phase avec les problématiques juridiques contemporaines, à savoir approfondir les trois domaines transversaux et consolider l'axe sur le numérique tout en conservant des champs de recherche propres à chaque centre. Un re-ordonnement des axes ainsi qu'une redéfinition de leur périmètre sont annoncés. Une certaine porosité entre les axes invite à conduire une réflexion à ce sujet.

# ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

## A - PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Lors de la précédente évaluation, trois recommandations avaient été formulées par l'HCERES.

La première recommandation portait sur le périmètre de recherche de l'équipe. Le Hcéres invitait l'unité à s'intéresser à "des questions plus substantielles comme l'économie numérique, l'intelligence artificielle ou les robots". L'EDIEC a tenu compte de cette recommandation non pas en déployant cette problématique dans les axes existants, mais en développant une thématique intitulée "Numérique, données et intelligence artificielle" qui a vocation à terme à constituer un quatrième axe de recherche. Cette ouverture à ces nouvelles problématiques s'est notamment traduite par la mise en place d'un master consacré à ces questions (Master Droit et activités numériques), de webinaires sur l'IA (Cycle IA générative ; le point sur l'intelligence artificielle générative en 2024), d'une prise en charge par certains enseignants-chercheurs d'une chronique Droit et intelligence artificielle depuis 2024 (JCP éd. G) et de la direction de thèses sur ces problématiques. Il reste à présent à consolider ce nouvel axe pour ne pas le réduire à un effet de mode.

La deuxième recommandation concernait la gouvernance de l'EDIEC et interrogeait le maintien d'une division en quatre centres afin que les centres de taille plus modeste puissent maintenir une activité substantielle. L'EDIEC n'a pas souhaité remettre en cause la structuration originelle, durant la période évaluée. Elle a ainsi continué à fonctionner avec deux instances de pilotage : le conseil des directeurs de centre et le conseil scientifique et de gestion. Les statuts ont néanmoins été récemment modifiés et le choix a été fait pour l'avenir de n'avoir plus qu'une institution de pilotage, le Conseil d'orientation, constitué du directeur de l'unité, de son directeur adjoint et des directeurs et codirecteurs de centres. L'objectif a été durant la période évaluée de favoriser des actions communes et transversales. Une attention toute particulière a notamment été portée aux recrutements de façon à ménager un équilibre au sein des enseignants-chercheurs (professeurs/maîtres de conférences ; homme/femme). Certains centres demeurent toutefois sous-représentés au sein de l'Équipe (IDCEL avec 3 enseignants-chercheurs).

La troisième recommandation s'inscrivait dans la trajectoire à venir de l'équipe. Elle partait du constat que l'équipe avait connu d'importants changements et que certains projets de recherche allaient s'achever. Aussi bien le précédent rapport s'inquiétait-il du maintien de la dynamique dans une équipe en pleine mutation, d'autant que l'équipe était sous dotée en personnels d'appui à la recherche.

Concernant ce dernier point, l'EDIEC demeure incontestablement sous-dotée en personnel d'appui à la recherche au regard de son dynamisme : elle dispose d'une responsable administrative et financière (temps plein) et d'un assistant à la valorisation de l'EDIEC (mi-temps puis à 2/3 temps). La dynamique de recherche ne s'est néanmoins pas ralentie durant la période évaluée et l'EDIEC continue de porter des projets au sein de son établissement (bourgeons, ETRE), mais aussi en dehors de lui et de disposer de financements extérieurs considérables (ANR, Chaire Jean Monnet, IUF, IERDJ).

## B - DOMAINES D'ÉVALUATION

### DOMAINE 1 : OBJECTIFS SCIENTIFIQUES, ORGANISATION ET RESSOURCES DE L'UNITÉ

#### Appréciation sur les objectifs scientifiques, l'organisation et les ressources de l'unité

Associant la recherche dans les droits international, privé et public, européen et comparé, l'unité s'est donnée des objectifs larges, mais cohérents et complémentaires : ils correspondent à la réalité de son activité et permettent de mener des recherches ambitieuses et fécondes. Son organisation repose sur un équilibre entre le maintien de quatre centres distincts et le développement d'activités communes et transversales. Ce choix délibéré s'avère cohérent. Les ressources mobilisées à cet effet, financières comme humaines, répondent également aux objectifs fixés.

*1/ L'unité s'est assignée des objectifs scientifiques pertinents et elle s'organise en conséquence.*

*2/ L'unité dispose de ressources adaptées à ses objectifs scientifiques, à son profil d'activités et à son environnement de recherche et les mobilise.*

*3/ L'unité dispose de locaux, d'équipements et de compétences techniques adaptés à sa politique scientifique et à ses objets de recherche.*

*4/ Les pratiques de l'unité sont conformes aux règles et aux directives définies par ses tutelles en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement et de protection des données ainsi que du patrimoine scientifique.*

Points forts et possibilités liées au contexte pour les quatre références ci-dessus

L'EDIEC (Équipe de Droit International, Européen et Comparé) constitue une équipe de recherche, composée, depuis sa création (jeune équipe, 2003-2006, équipe d'accueil, 2007), de deux, puis trois et, enfin, quatre centres de recherches. Leurs objectifs scientifiques (CDI : droit international public ; CREDIP : droit international privé ; CEE : droit de l'Union européenne ; IDCEL : droit comparé) se complètent et favorisent la cohérence des axes transversaux et projets communs, de nature à répondre aux défis juridiques et sociétaux actuels (ex : « méthodologie de l'europanisation du droit, de son internationalisation et de sa globalisation » ; « numérique, données et intelligence artificielle »). L'association de chercheurs privatistes et publicistes, à même de croiser les connaissances scientifiques, est parfaitement pertinente au regard de l'état de l'art.

La spécificité de la politique de recherche et de valorisation de l'EDIEC repose sur son modèle statutaire, associant ainsi quatre centres, distincts, mais développant des projets communs à l'unité. La logique de "bottom up" est particulièrement adaptée à la définition d'une telle stratégie commune.

L'intégration des (60) doctorants dans la politique scientifique, avec une visée à la fois professionnalisante et de recherche, est à saluer ; le lien avec le volet enseignement-formation est bien identifié : l'EDIEC constitue le support scientifique de sept diplômes de master et trois masters sont également dirigés par un membre de l'unité. Le dynamisme des manifestations organisées au sein de ces formations est à souligner (Concours Cassin, Concours d'arbitrage de Sc. Po).

La capacité de l'unité à identifier les acteurs clés, académiques et non-académiques et son aptitude à s'insérer dans ces réseaux, sont convaincantes ; peuvent être cités les liens académiques européens (Allemagne, Italie, Espagne, Royaume-Uni) et les partenariats avec les professionnels du droit bien établis (avec la Commission internationale du Barreau de Lyon), ainsi que les expertises publiques auxquelles participent de nombreux membres (juge-avocat à la Cour nationale du droit d'asile).

De manière générale, cette stratégie est en adéquation avec la politique des tutelles et s'inscrit dans une dynamique d'établissement et de site, ainsi qu'en témoigne par exemple le montage de projets avec la MSH Lyon Saint-Étienne.

L'unité est soutenue par une équipe administrative compétente et reconnue comme de grande qualité professionnelle et humaine.

Le dynamisme dans la recherche de financements extérieurs est à saluer. D'un côté, la revalorisation de la dotation annuelle versée par l'Université Jean-Moulin Lyon 3 (depuis 2022 – 68 317 € au 31.12.2024) est un atout déterminant pour financer les projets communs ; d'un autre côté, l'importance des financements extérieurs est notable, en faisant même une caractéristique du dynamisme de l'équipe (quatre projets « Bourgeois » – 35 600 € ; un ANR – 230 k€ ; un IUF sénior – 75 k€ ; IERDJ – 21 k€ ; deux chaires Jean Monnet – 50 k€ chacune ; EPAPFR (DG Justice de l'Union européenne) – 59 700 €) : ils permettent de réaliser des projets pluriannuels, associant vacataires « recherche » et doctorants.

Ces financements sont nécessaires pour maintenir une politique scientifique ambitieuse, elle-même déterminante pour la reconnaissance nationale et internationale de l'EDIEC et de ses chercheurs.

L'existence d'un « plateau » consacré à l'unité, permettant à l'EDIEC d'occuper un étage, où se situent sept bureaux, un bureau de service, une salle de réunion et une bibliothèque semble bien adaptée à la politique scientifique et à sa dynamique collective.

L'accueil du Centre de documentation européenne, accessible aux tiers, est un gage d'ouverture, de nature à enrichir les objets de recherche de l'unité.

De nombreuses évolutions récentes sont à saluer en matière de pratiques RH. Elles prennent en compte les plans d'action dont s'est dotée l'Université Jean Moulin Lyon 3 (plans d'action « égalité », « contre les VSS », « QVCT » et cellule d'action contre les discriminations et harcèlement). Cela se concrétise, d'une part, par l'investissement des enseignants-chercheurs de l'unité dans les instances de gouvernance et, d'autre part, par des actions et missions plus ponctuelles, notamment de sensibilisation pour et avec les doctorants. Le fonctionnement interne de l'unité en matière de gestion des ressources humaines vise également à répondre aux règles de parité homme/femme.

Une attention particulière est portée à la sécurité des personnels : à relever notamment l'accompagnement (saisine du fonctionnaire sécurité) en cas de déplacement dans des zones sensibles — essentiel pour la poursuite des activités à l'international d'une unité tournée vers le droit international, européen et comparé.

Au-delà, la formation et la sensibilisation des personnels à la sécurité des systèmes informatiques et à la protection des données traduisent la prise en compte de l'importance actuelle de l'enjeu.

De même, s'agissant du développement durable, on note une concordance entre la politique de l'université (labellisation DD&RS, décembre 2024) et celle de l'EDIEC, qui applique les directives en la matière, notamment en matière de déplacements « durables ».

## Points faibles et risques liés au contexte pour les quatre références ci-dessus

S'agissant de l'adéquation entre l'organisation interne, son évolution et la déclinaison opérationnelle de cette stratégie, les rapports entre les quatre centres et les quatre axes transversaux peuvent sembler imprécis, ce qui nuit à la lisibilité de la politique scientifique. L'institut de droit comparé paraît par ailleurs sous-représenté.

Le nombre de cotutelles (six pour la période examinée) paraît faible, notamment pour une équipe de recherche spécialisée en droits comparé, européen et international.

Le principal point faible à relever tient aux limites quantitatives du personnel d'appui à la recherche, qui conduit à une "décroissance sous contrainte" (p. 26 du document d'autoévaluation).

L'ingénieur d'études dont disposait l'équipe a quitté ses fonctions en 2022, et l'effectif actuel (un temps plein et un contractuel à 2/3 temps) ne permet pas d'accompagner au plus près une équipe de recherche dont le dynamisme est aussi porté par d'importants financements, internes comme externes, lesquels supposent précisément un tel accompagnement administratif.

## DOMAINE 2 : LES RÉSULTATS, LE RAYONNEMENT ET L'ATTRACTIVITÉ SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

### Appréciation sur les résultats, le rayonnement et l'attractivité scientifiques de l'unité

L'EDIEC compte parmi les unités de recherche les plus importantes dans le paysage universitaire français dans son champ pluridisciplinaire (droit international, droit européen et droit comparé), soutenue par un contexte favorable lié à son appartenance à une grande université à dominante juridique. Aussi par ses résultats, son rayonnement et son attractivité scientifique, elle constitue une unité de référence de la période d'évaluation. La composition de l'unité (nombre et diversité) assure à celle-ci un fort rayonnement procédant de la qualité et de la quantité de la production scientifique. En outre, par son attractivité, le renouvellement des effectifs de l'unité permet d'entretenir une dynamique vertueuse facilitant l'animation scientifique et permettant d'aborder de nouveaux domaines de recherche. L'adossement de la production scientifique de l'unité à la science ouverte est fertile en occasions nouvelles. Des leviers d'amélioration existent néanmoins notamment au regard de la politique de pilotage des axes ou du rayonnement de l'unité (site en ligne).

*1/ L'unité est reconnue pour ses réalisations scientifiques qui satisfont à des critères de qualité.*

*2/ Les activités de recherche de l'unité donnent lieu à une production scientifique de qualité.*

*3/ L'unité participe à l'animation et au pilotage de sa communauté.*

*4/ La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte. Elle est conforme aux directives applicables dans ce domaine.*

## Points forts et possibilités liées au contexte pour les quatre références ci-dessus

Structurée en quatre axes de recherche transversaux (axe 1 "Européanisation, modèles et systèmes de droit", axe 2 "Mobilité, droits et libertés", axe 3 "Globalisation, sécurité et comparaison" axe 4 "Numérique, données et intelligence artificielle"), l'EDIEC couvre les principaux domaines afférents aux disciplines juridiques concernées

donnant lieu à une production scientifique de grande qualité. Le choix des supports éditoriaux (Clunet, Bruylant, JCP, PUF...) permet une grande visibilité des travaux menés au sein de l'EDIEC. L'animation de chaque axe témoigne d'une bonne articulation entre le droit international (privé et public), le droit de l'Union européenne et le droit comparé dans la mesure où chacun permet l'association de plusieurs centres (CDI, Centre de droit international ; CEE, centre d'études européennes ; CREDIP, Centre de recherche en droit international privé ; IDCEL, Institut de Droit Comparé Édouard Lambert).

La recherche individuelle au sein de l'unité est également très soutenue. Près de 700 articles ont été publiés par les membres de l'équipe dans des revues nationales très diverses (Procédure, JCP, Droit de la famille, Defrénois, Lamy, Rev. droit UE, Rev. critique DIP, Dalloz), mais aussi internationales (notamment en langue étrangère). S'ajoutent à cela près de 600 communications dans des colloques en France, mais aussi à l'étranger (Italie, Angleterre, Allemagne, Norvège, États-Unis, Canada). En outre, plus de 60 ouvrages ont été écrits ou co-écrits par des enseignants-chercheurs de l'EDIEC et publiés dans des supports éditoriaux de premier rang (Pedone, Dalloz, Bruylant, LexisNexis). L'EDIEC bénéficie d'un soutien à la publication par la MSH puis par l'Université (aide au rewriting). Plusieurs membres de l'unité exercent des responsabilités éditoriales (Revue Droit et Procédures ; Revue des Droits de l'Homme, Revue internationale de droit processuel).

Les activités collectives sont nombreuses : pas moins de 230 manifestations scientifiques ont été organisées ou co-organisées par l'EDIEC au cours de la période d'observation. Elles ont pris des formes variées : colloques, workshop, conférences, discussions en présence d'enseignants-chercheurs ou de professionnels étrangers, cycle de webinaires, chronique "droit et intelligence artificielle" au JCP édition générale. Parmi cette importante production, on doit citer *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne* (PUF, 2021), fruit de la collaboration de l'ensemble des membres de l'EDIEC ; *La conflictualité dans l'Union européenne. Menace existentielle ou catalyseur d'intégration ?* (Bruylant, 2024) qui constitue la publication des actes du colloque de lancement de la chaire Jean Monnet Promotion et préservation des valeurs de l'UE ; *Le droit civil et la justice civile à l'ère de la numérisation en France et en Allemagne* (FAU University Press, 2020), car il s'agit d'une publication plurilingue réalisée en suite des ateliers de recherche franco-allemands (à noter que l'ouvrage disponible en *open access*), les actes du colloque organisé pour les 100 ans de l'Institut de Droit Comparé Édouard Lambert (actes publiés à la société de législation comparée, 2022). La manifestation, largement internationale, a fait également l'objet de capsules vidéos en ligne.

L'EDIEC fait preuve d'un fort rayonnement engendrant une mécanique vertueuse quant à son attractivité. En témoignent une ouverture internationale et européenne en résonance avec sa coloration scientifique (conférences, professeurs, invités, "cartes blanches") et sa capacité à répondre de manière fructueuse à des appels à projets (ANR, IUF, Union européenne). Il en résulte une expertise reconnue à la fois au plan national et international (CIJ).

L'EDIEC entretient le souci louable de permettre à ses divers centres de maintenir leur identité propre. Lesquels par diverses manifestations approfondissent le sillon disciplinaire sur lequel ils reposent (droit international, droit européen et droit comparé). Jointe à la définition des quatre axes transversaux, cette configuration nourrit une recherche dynamique, illustrée par la tenue d'un grand nombre de manifestations de tous ordres (230 manifestations sous la forme de workshop, conférence, discussions, colloques internes ou internationaux sur plusieurs jours). L'EDIEC bénéficie d'un réel pilotage comme l'atteste la montée en puissance de l'axe 4 consécutive à la précédente évaluation (publication sur les robots en 2020, cycle de webinaires, chronique "droit et intelligence artificielle" au JCP édition générale). S'il demeure un certain déséquilibre de la production entre les membres de l'EDIEC, des mesures incitatives ont été proposées afin de ramener à la recherche les non publiants (projets bourgeons, contrat valorisation recherche).

La mise en place d'une série de dispositifs au niveau central permet à l'EDIEC de respecter les principales exigences tenant à l'intégrité scientifique, l'éthique et la science ouverte lui permettant d'être en conformité avec l'ensemble des directives applicables en la matière. À cet égard, l'organisation d'une journée destinée à sensibiliser l'ensemble des membres de l'unité est représentative de la sensibilité de ces préoccupations. En revanche, la politique d'incitation au dépôt de ressources dans la base HAL depuis 2023 est trop récente pour en mesurer les bénéfices.

## Points faibles et risques liés au contexte pour les quatre références ci-dessus

En dépit des vertus d'une approche ascendante concernant les activités de recherche déployées au sein de chaque axe, l'absence de responsable d'axe est de nature à nuire à leur cohérence interne et favorise les chevauchements (entre Européanisation et Globalisation par exemple, ou encore entre Numérique et droits et libertés/Numérique et sécurité).

Si les effectifs de l'unité permettent le maintien de plusieurs axes transversaux, ceux-ci mériteraient d'être clarifiés et redéfinis pour renforcer leur identité et partant celle de l'EDIEC.

Au regard de la qualité de sa production scientifique, le dépôt sur des archives ouvertes de l'ensemble des travaux de ses membres n'est pas suffisant, tout comme l'accès aux ressources en ligne produites par l'unité (Cahiers de l'EDIEC, Bulletin trimestriel d'activité).

L'association de la jeune recherche est encore un peu en retrait.

## DOMAINE 3 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

### Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

L'EDIEC développe des interactions avec la société, caractérisées par des partenariats et activités diversifiées, ciblant des publics variés. Dynamisées par les projets financés et la notoriété de nombreux membres de l'unité, les activités relatives à la science avec et pour la société offrent un bilan probant, tant pour ce qui concerne la production d'expertises, de conseil à destination des acteurs étatiques ou privés, qu'en matière de partage des connaissances avec la société civile, dans ses différentes dimensions et sous des modalités souvent novatrices.

*1/ L'unité se distingue par la qualité de ses interactions avec le monde culturel, économique et social.*

*2/ L'unité développe des produits et des services à destination du monde culturel, économique et social.*

*3/ L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.*

### Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

L'EDIEC développe, avec l'appui de l'Établissement (Pôle projet, service Valorisation, service commun de la formation continue), une politique affirmée d'interactions équilibrées avec la société, et associe l'ensemble de ses personnels à l'élaboration de sa politique de valorisation. Les publics visés sont naturellement les professions juridiques (avocats et notaires), tant au plan local que national (Commission Internationale du Barreau de Lyon, Chaire Notariale de Droit européen, Association du Centre de Droit notarial européen).

Les thématiques de recherche définies et les projets financés ont ainsi été propices à l'essor de partenariats privés comme publics, nationaux comme internationaux.

Les responsables des projets financés sont visiblement soucieux et conscients des enjeux de ces interactions.

Plusieurs membres de l'unité produisent des expertises publiques, nationales ou internationales, à titre académique ou privé, dotant l'EDIEC d'un rayonnement national (Groupe d'experts auprès de la Chancellerie pour la rédaction de l'avant-projet de Code de droit international privé français, organisation des états généraux de la justice, participation à l'activité de la Cour nationale du droit d'asile, expertise auprès des ministres en charge des affaires européennes française et allemande), comme international (comité scientifique de l'Agence de l'Union européenne pour les droits Fondamentaux, rapport sur la réforme institutionnelle de l'UE, Cour internationale de justice).

Alors que la création de produits est rare en matière juridique, il faut signaler le projet de recherche Bourgeon 2025 portant sur la « Création d'un outil d'aide à la décision en DIP », qui permet d'élaborer une trame numérique de jugements à destination des juridictions du fond de l'ordre judiciaire dans le domaine du droit international privé. Il constitue à ce titre à la fois un produit et un service à destination du service public de la justice.

Au niveau local, des membres de l'unité apportent leurs compétences au milieu économique en intervenant dans des manifestations destinées à un public entrepreneurial (Biennale Business et Droit de Lyon Place Financière).

Le partage des connaissances avec le grand public est opéré par le biais d'une série d'initiatives, pour la plupart novatrices. Elles portent sur des thèmes d'actualité, propices à la réflexion sur les valeurs de l'Université, de la République ou de l'Union européenne. Différentes strates de la société civile sont visées, qui permettent de mesurer l'émergence d'une politique ambitieuse en matière de partage des connaissances avec la société civile.

L'EDIEC a ainsi participé (programme REPAIR) à la production d'une performance théâtrale prenant la forme d'un procès fictif sur la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, mis en scène par une professeure membre

du CEE-EDIEC (« Notre procès », en partenariat avec le Théâtre du Point du Jour). On peut aussi saluer l'organisation d'ateliers d'action artistique et culturelle dans des établissements d'enseignement secondaires. Les activités principales de partage des connaissances sont menées dans le cadre des chaires Jean Monnet successives, dont elles conditionnent l'obtention. Si l'organisation annuelle d'une « Semaine de l'Europe » au sein de la Faculté de Droit permet, classiquement, la diffusion du savoir académique en direction de la société civile, ce partage vise aussi, il faut le souligner, des élèves très jeunes, avec un programme « L'Europe à petits pas » (écoles maternelles et primaires), des interventions de sensibilisation aux valeurs de l'UE et à sa diversité au travers de méthodes ludo-éducatives.

## Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

- Les actions d'inscription de la recherche dans la société semblent résulter davantage d'initiatives individuelles ou d'activités prévues dans des projets dépourvus de pérennité que d'une stratégie d'ensemble.
- La politique d'inscription de la recherche dans la société ne paraît pas faire l'objet d'une discussion et d'une définition au niveau de la gouvernance de l'EDIEC, ni des centres.
- Les conventions entre l'établissement et les acteurs extérieurs ne sont pas suffisamment formalisées et ne disposent donc pas suffisamment de visibilité et de stabilité.
- Malgré le développement de la recherche au sein de l'EDIEC sur les enjeux numérique et cyber, qui sont au cœur de l'actualité des débats de société, il ne semble pas que des actions sur ces sujets, destinées au grand public ou à des acteurs économiques et sociaux, aient été menées.
- Les développements de la conflictualité contemporaine, les enjeux de respect du droit international, qui sont également des préoccupations de la société civile, ne sont pas mentionnés dans le rapport comme faisant l'objet d'activités de dissémination.
- Le partage des connaissances avec le grand public est largement opéré dans le cadre des programmes construits au sein des chaires Jean Monnet ; la pérennité des actions risque donc d'être compromise par l'arrêt des chaires.
- L'organisation des actions en matière d'inscription de la recherche dans la société ne peut bénéficier d'un appui administratif au sein de l'EDIEC, dans un contexte où ce soutien est totalement insuffisant faute de ressources humaines.
- Les publications des membres de l'EDIEC sur des supports non académiques spécialisés, leurs publications ou communications dans des médias locaux ou nationaux, sur les réseaux sociaux et médias spécialisés ne paraissent pas valorisées par l'unité, qui n'en fait pas mention dans le rapport.

## ANALYSE DE LA TRAJECTOIRE DE L'UNITÉ

Sur le plan scientifique, l'EDIEC a conservé ses thématiques historiques de recherche, fruit de la diversité des compétences des membres de l'EDIEC. Les trois axes de recherche initiaux transversaux ont été maintenus permettant ainsi aux enseignants-chercheurs des différents centres de se mobiliser sur certains projets. Néanmoins, on peut se demander si une redéfinition des axes ne pourrait pas être envisagée tant les frontières semblent parfois poreuses et si l'instauration de porteurs d'axe ne serait pas de nature à mieux structurer la recherche en leur sein. On pourrait également s'étonner que le troisième axe faisant référence à la dimension comparative ait été peu investi par l'IDCEL durant la période d'évaluation. Enfin, l'axe en devenir intitulé "numérique, données et intelligence artificielle" qui résulte des vœux exprimés lors de la précédente période d'évaluation doit acquérir une vraie autonomie. L'EDIEC entend pour ce faire privilégier une logique "bottom up" qui a porté ses fruits par le passé de façon à asseoir cette nouvelle thématique dans la durée.

Si les statuts de l'EDIEC ont été révisés, la démarche fédérative a été conservée. L'équipe demeure subdivisée en quatre centres de recherche. Elle fonctionne désormais au moyen d'une instance de pilotage, le conseil d'orientation. Une meilleure implication des doctorants a été instaurée. Ce mode de gouvernance fédérative donne entière satisfaction aux enseignants-chercheurs composant l'équipe et permet de donner sens à la devise de l'unité « unis dans la diversité » : il permet de conduire des actions communes et de mener parallèlement des actions propres aux centres de recherche. Cela étant, l'équilibre interne de l'EDIEC suscite certaines interrogations et sa pérennité pourrait être discutée. Car si durant la période considérée certains rééquilibrages ont été réalisés grâce à la politique de recrutement mise en place (en faveur du CDI), il n'en demeure pas moins que l'écart semble s'être creusé à l'égard d'autres équipes (IDCEL) qui, par la force des choses, apparaissent en fin de période évaluée moins investies dans les structures de recherches nationales et internationales et un peu en retrait au sein de l'unité. Il convient donc de renforcer le pôle droit étranger et droit comparé en encourageant la section de droit privé à recruter un enseignant-chercheur dans ce domaine.

La dynamique exceptionnelle de l'EDIEC dans la recherche de financements extérieurs, qui ne s'est pas ralentie durant la période d'évaluation, doit également être saluée. S'ajoute à cela une augmentation de la dotation interne fondée sur des critères tant quantitatifs que qualitatifs. Ces ressources ne sont que la traduction d'une activité scientifique d'une grande densité tant sur le plan national (colloque, conférence) qu'international (workshop), tant à destination de la communauté scientifique que du monde culturel, économique et social. La participation des enseignants-chercheurs à de nombreux réseaux nationaux et internationaux favorise le rayonnement de l'EDIEC qui trouve notamment une traduction dans la participation à des missions d'expertise là encore à l'échelle nationale, internationale ou européenne. Dans un tel contexte, on aurait pu s'attendre à ce que l'EDIEC ait conclu un certain nombre de partenariats. Ces partenariats existent certes ; mais principalement à l'échelle locale et pour l'heure non formalisés. Or ces quelques partenariats ne rendent pas justice au déploiement de l'activité scientifique de l'EDIEC.

L'EDIEC porte une attention toute particulière aux doctorants tant sur le plan scientifique (avec notamment les Cuisines du CEE ; les comités de suivi de thèse, les échanges informels ; l'implication dans l'organisation des colloques), que matériel (fléchage dans le budget de l'EDIEC afin de prendre en charge des déplacements pour participer à des manifestations scientifiques ; salle de convivialité). Elle a pleinement conscience de la nécessité de diversifier les financements des thèses (COFRA) ; elle doit à l'avenir aussi être davantage accompagnée par l'Université dans la mise en place de co-tutelles.

Le soutien de la DRED au sein de l'établissement apparaît comme déterminant de la pérennité de cette dynamique de recherche et de l'implication de l'EDIEC dans des projets de recherche actuels (projets BOURGEON) et à venir (instituts thématiques interdisciplinaires) portés par le nouveau projet d'établissement. Une telle dynamique n'en demeure pas moins précaire et risque à plus ou moins court terme d'être ralentie si le service d'appui à la recherche de l'unité n'est pas renforcé. Le rôle de ce personnel est en effet essentiel pour assurer le rayonnement de l'EDIEC et de ses activités.

## RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

### RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE DOMAINE 1 : OBJECTIFS SCIENTIFIQUES, ORGANISATION ET RESSOURCES DE L'UNITÉ

Le comité recommande à l'unité de renforcer la lisibilité des rapports entre les centres et les axes

Le comité attire l'attention de l'unité sur la nécessité d'assurer la pérennité de l'IDCEL qui apparaît sous-représenté au sein de l'EDIEC.

Le comité incite l'unité à développer une politique des cotutelles de thèse avec l'appui de l'Université.

La recherche de l'équilibre entre projets individuels et collectifs, projets distincts des centres et projets de l'unité doit demeurer essentielle. Cet équilibre doit être soutenu dans la durée, financièrement (dotation annuelle à confirmer, renouvellement constant des financements externes à viser) et administrativement. Sur ce dernier point, le renforcement des liens avec la DRED serait bienvenu. Cela étant, cela n'exclut pas l'importance du personnel propre, dont le renforcement semble indispensable à la pérennisation du dynamisme de l'équipe.

Au vu du nombre de doctorants et jeunes chercheurs, les efforts en faveur des doctorants doivent être poursuivis pour maintenir la dynamique collective de l'unité et les liens entre chercheurs — ce qui appelle aussi une présence physique et des échanges directs et réguliers.

### RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE DOMAINE 2 : LES RÉSULTATS, LE RAYONNEMENT ET L'ATTRACTIVITÉ SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

Le comité recommande à l'unité de désigner des responsables d'axe pour mieux structurer la recherche au sein de l'équipe.

Le comité incite l'unité à redéfinir certains axes transversaux afin d'en améliorer l'identité et la densité.

Le comité recommande à l'unité d'inciter au dépôt des travaux des membres de l'unité sur des archives ouvertes (HAL ou autres) et à actualiser son site afin de garantir un meilleur rayonnement des activités scientifiques des enseignants-chercheurs.

L'unité aurait intérêt à développer l'association de la jeune recherche aux travaux de l'unité.

### RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE DOMAINE 3 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

Le comité recommande à l'unité de formaliser les partenariats existant par des conventions et de les développer avec des institutions locales, nationales, internationales dans les domaines à l'interface de la recherche et de la formation (avec le MEAE, le ministère chargé de la Mer, UNDOALOS, etc.)

Le comité incite l'unité à définir et planifier au niveau de la gouvernance de l'unité, une politique de partage des connaissances avec le grand public et d'intervention dans des débats de société, afin de donner davantage de visibilité aux recherches menées au sein de l'unité, qui portent sur des sujets de fort intérêt pour la société civile.

Les interventions des membres de l'EDIEC dans les médias (avec par exemple une communication relative à ces interventions sur le site de l'EDIEC) pourraient être développées.

Le comité recommande à l'unité de pérenniser les actions à destination de la société civile par-delà celles qui sont menées dans le cadre des programmes financés.

Le comité recommande à l'unité de fournir un appui administratif aux activités des enseignants-chercheurs s'impliquant dans la dissémination des connaissances.

# DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

## DATE

**Début :** 22 janvier 2026 à 09h00

**Fin :** 22 janvier 2026 à 16h00

**Entretiens réalisés : en distanciel**

## PROGRAMME DES ENTRETIENS

- 08h45 - 09h00** Réunion de démarrage du comité d'experts à huis clos en présence du conseiller scientifique
- 09h00 - 09h05 Temps de connexion
- 09h05 - 09h35** **1<sup>re</sup> séquence - 30 minutes : entretien à huis clos avec la direction de l'unité**  
**Présents : M. Cyril Nourissat et Mme Christine Ferrari-Breur**  
(Salle Brillat-Savarin)
- 09h35 - 09h40 Temps de connexion
- 09h40 - 10h25** **2<sup>e</sup> séquence - 45 minutes : entretien à huis clos avec les représentants des tutelles**  
**Présent : M. David Deroussin, Vice-Président Recherche, Université Jean Moulin Lyon 3**  
(Salle Brillat-Savarin)
- 10h25 - 10h35 Pause
- 10h35 - 10h40 Temps de connexion
- 10h40 - 11h40** **3<sup>e</sup> séquence - réunion plénière de 60 min : 15 min d'exposé par la direction + 45 min questions/réponses**  
(Salle Caillemer)
- 11h40 - 12h00** Huis clos comité / Conseiller scientifique
- 12h00 - 13h30 Pause déjeuner
- 13h30 - 14h00** **4<sup>e</sup> séquence – 30 min**  
(Salle Brillat-Savarin et/ou Boris Starck)
- 14h00 - 14h05 Temps de connexion
- 14h05 - 14h35** **5<sup>e</sup> séquence - 30 min : entretien avec les personnels d'appui à la recherche**  
(Salle Brillat-Savarin)
- 14h40 - 15h10** **6<sup>e</sup> séquence - 30 min : entretien à huis clos avec les doctorants et les post-doctorants**  
(Salle Brillat-Savarin et/ou Boris Starck)
- 15h10 - 15h25** Pause et huis clos comité / Conseiller scientifique
- 15h30 - 16h00** **7<sup>e</sup> séquence - 30 min : entretien final à huis clos avec la direction**  
(Salle Brillat-Savarin)
- 16h00** Huis clos comité / Conseiller scientifique

## OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

Le Président de l'Université Jean Moulin  
Lyon 3

À l'attention de Madame la Présidente  
du HCERES

**Lyon, le 10 mars 2026**

Affaire suivie par :  
Monsieur David Deroussin  
Vice-Président de la  
Commission Recherche  
david.deroussin@univ-lyon3.fr

**Objet : HCERES – Rapport d'évaluation - DER-PUR270025842– EDIEC – UR 4185 -  
Equipe de droit international et comparé – Observations de portée générale**

Nous remercions vivement les membres du Comité pour leur travail d'analyse et pour leurs recommandations.

Dans un premier temps, l'Université Jean Moulin Lyon 3 souhaite formuler les remarques suivantes.

Tout d'abord, le recrutement, début 2026 d'un gestionnaire dédié au suivi des soutenances de thèse, sur fonds propres de la Direction de la recherche et des études doctorales (DRED), devrait contribuer à faciliter le développement des dispositifs de cotutelle internationale.

Ensuite, s'agissant de la politique de dépôt en accès ouvert, la bibliothèque universitaire organise chaque année des actions de sensibilisation au dépôt des publications, notamment dans l'archive ouverte HAL. Elle intervient également auprès des directeurs d'unités de recherche afin de promouvoir ces pratiques. Par ailleurs, la DRED inscrit, a minima une fois par an, cette question à l'ordre du jour des conseils de directeurs d'unités et d'écoles doctorales. Un bonus lié à la science ouverte a également été intégré dans le calcul de la dotation des unités de recherche. Si le dépôt des textes intégraux dans HAL reste très limité en droit, cette faiblesse structurelle propre à cette discipline se corrige peu à peu, en témoigne l'évolution favorable du taux d'accès ouvert des articles de l'EDIEC dans HAL (3% d'ouverture sur la période 2014-2018, contre 11,9% sur la période 2019-2024, soit une augmentation de 300%). L'EDIEC travaille de concert avec la bibliothèque universitaire afin de signaler systématiquement les meilleurs mémoires dans l'archive ouverte Dumas. 40 mémoires sont ainsi indexés à ce jour.<sup>1</sup> Enfin, l'EDIEC affiche un taux d'ouverture des thèses de 44% sur la période 2014-2019, ce qui ne paraît pas déraisonnable au regard des pratiques ordinaires en SHS et en particulier en Droit (taux national de 36% dans le dernier baromètre français de la science ouverte).

L'Université Jean Moulin Lyon 3 souhaite également rappeler que si la clé de répartition de la dotation des unités de recherche, qui a conduit à une augmentation sensible de la dotation du laboratoire au cours des dernières années, a vocation à être périodiquement discutée et adaptée, la dotation du laboratoire devrait se maintenir à un niveau stable, voire connaître une progression, en l'absence de modification majeure de la structure de l'équipe. Quant à la formalisation des partenariats, l'unité peut s'appuyer sur le pôle projets de recherche de la DRED, qui accompagne la mise en place et la contractualisation des collaborations.

Enfin, en matière de médiation scientifique et de relations science-société, l'EDIEC peut bénéficier de l'appui du Vice-président chargé de la culture et des relations science-société, en lien avec la vice-présidence recherche. Afin de renforcer les liens entre la recherche et la société, l'établissement a, par ailleurs, décidé d'ouvrir au concours un poste d'ingénieur d'étude en qualité de chargé

**Direction de la Recherche et  
des Etudes Doctorales**

📍 ADRESSE GÉOGRAPHIQUE

15 quai Claude Bernard  
Lyon 7<sup>e</sup>

☎ +33 (0)4 78 78 74 31

WWW.UNIV-LYON3.FR

✉ ADRESSE POSTALE

Direction de la Recherche et des  
Etudes Doctorales  
1C avenue des Frères Lumière  
CS 78242 - 69372 LYON CEDEX 08

de communication et de médiation scientifique. L'ensemble des actions relevant de relations science-société est désormais éligible au financement dans le cadre du dispositif d'établissement Contrat Valorisation Recherche, qui permet à des enseignants-chercheurs de bénéficier d'heures de décharge pour la conception ou la réalisation d'actions relevant de ce domaine.

Dans un second temps, et après avoir remercié très sincèrement le comité d'experts pour la qualité de son rapport, l'EDIEC souhaite porter à la connaissance du HCERES les deux observations écrites suivantes, qu'elle a formulées en réponse au rapport d'évaluation établi par le HCERES.

En premier lieu, le comité relève que « l'association de la jeune recherche est encore un peu en retrait » (p. 11 du rapport). L'EDIEC comprend la « jeune recherche » comme couvrant, d'une part, les doctorants, d'autre part, les enseignants-chercheurs entrant dans la carrière. Concernant les premiers, l'association des doctorants aux travaux de recherche collectifs – sous la réserve assumée de ne pas porter préjudice à la rédaction de leur thèse – est de plus en plus régulièrement réalisée, y compris sous la période d'évaluation. Comme cela apparaît dans le DAE et a été rappelé lors de l'audition, tous les projets de recherche portés par l'équipe associent des doctorants. Par ailleurs, leurs séjours de recherche hors EDIEC sont financés (frais de transport) et leur implication institutionnelle (deux représentants dans le Conseil d'orientation) est actée. Concernant les enseignants-chercheurs entrant dans la carrière, et au-delà de l'encouragement systématique (y compris sur un plan matériel) à se présenter au concours national d'agrégation tant en droit privé qu'en droit public, les néo-MCF sont incités puis accompagnés dans le dépôt de projet de recherche sur financement, que ces derniers soient locaux (projets bourgeon) ou nationaux (ANR jeune recherche). Le DAE insiste sur cette dynamique et, d'ailleurs, le rapport du comité en cite plusieurs exemples topiques.

En second lieu, le comité présente comme un risque le fait que « les conventions entre l'établissement et les acteurs extérieurs ne sont pas suffisamment formalisées » (p. 12 du rapport). L'EDIEC, comme cela a été rappelé par sa direction lors de son audition, a fait le choix très clair d'inscrire ses relations extérieures (que ce soit la coopération académique ou la coopération avec le monde socio-économique) dans le pas des conventions passées par l'université. La formalisation est donc portée au niveau de l'établissement et l'EDIEC développe ses actions de recherche dans ce cadre institutionnel.

**Direction de la Recherche et  
des Etudes Doctorales**

📍 **ADRESSE GÉOGRAPHIQUE**

15 quai Claude Bernard  
Lyon 7<sup>e</sup>

☎ **+33 (0)4 78 78 74 31**

🌐 **WWW.UNIV-LYON3.FR**

✉ **ADRESSE POSTALE**

**Direction de la Recherche et des  
Etudes Doctorales**  
1C avenue des Frères Lumière  
CS 78242 - 69372 LYON CEDEX 08



**Gilles BONNET**

<sup>1</sup> Source : [https://dumas.ccsd.cnrs.fr/MEM-UNIV-LYON3/search/index/?q=tabStructName\\_s%3A%22%C3%89quipe+de+droit+international%2C+europ%C3%A9ent+ei+compar%C3%A9%22](https://dumas.ccsd.cnrs.fr/MEM-UNIV-LYON3/search/index/?q=tabStructName_s%3A%22%C3%89quipe+de+droit+international%2C+europ%C3%A9ent+ei+compar%C3%A9%22)



Évaluation des universités et des écoles  
Évaluation des unités de recherche  
Évaluation des formations  
Évaluation des organismes nationaux de recherche  
Évaluation et accréditation internationales



19 rue Poissonnière  
75002 Paris, France  
+33 1 89 97 44 00

